

À Madame la Mairesse : Louise Chamberland

Mesdames les conseillères : Jennifer Ouellet, Virginie St-Pierre Gagné, Annick D'Amours
Chantal Boily

Messieurs les conseillers : Cédric Valois-Mercier, Benoit Harton

AVIS DE CONVOCATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné qu'une séance extraordinaire du Conseil de cette municipalité convoquée par la mairesse Louise Chamberland sera tenue à l'Édifice de la mairie situé au 7, rue Caron, le **lundi 31^e jour de mars 2025 à 19 h** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Dépôt de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. FRR Volet 4 – Résiliation de convention – Partage d'une ressource à la direction des opérations – 2023-003047
5. FRR Volet 4 – Résiliation de convention – Partage d'une ressource à la direction générale adjointe – 2023-003048
6. Résiliation de l'entente de partage d'une ressource en direction avec la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie
7. Période de questions
8. Levée de la séance

Donné à Saint-Pacôme ce 26^e jour du mois de mars 2025.



Louis-Philippe Caron, directeur général
Et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Avis de convocation

Je soussigné, Louis-Philippe Caron, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Pacôme, certifie sous mon serment d'office, avoir remis à chacun des élu(e)s municipaux l'avis de convocation ci-haut, le 26^e jour du mois de mars 2025, entre 9 h et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat,
Ce 26^e jour du mois de mars 2025.



Louis-Philippe Caron, directeur général
Et greffier-trésorier